

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DE AF 2023 53 038

Date d'envoi de convocation : 13 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 26

Votants : 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20230320-DEAF202353038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023

L'an Deux Mil Vingt trois
Le 20 mars

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Françoise DEGENETAIS, Didier GERVAIS, Michèle GAUTIER, Thierry LAFFINEUR, Frédérique VAUDRY, Patrick SILORET, Christine DONNET, Marie-Claude CRESSANT, Denis RIOULT, Daniel BIGOT, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Marie-France BEAUVAIS, Annie DURAND, Jean-Luc SERVILLE, Sylvain CHICOT, Georges LEMAITRE, Patrick BASSETTE, Isabelle JULIEN, Frédérique CORMONT, Claudine MABIRE, Jacques MARTIN, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Philippe DESHAYES, Sylvie FICHET.

Etaient absents à l'appel nominal : Jean-Louis ROUSSELIN (pouvoir à Olivier ROCHE), Michel MAILLARD (pouvoir à Didier GERVAIS), Audrey BUSSY (pouvoir à Françoise DEGENETAIS).

Secrétaire de séance : Sylvain CHICOT

Objet : désignation de représentants de la commune à la Commission locale d'étude des transferts de charges de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général des impôts, et notamment son article 1609 nonies C ;

VU les statuts de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à de nouvelles désignations ou présentations d'élus à la suite de l'élection d'un nouveau maire et de nouveaux adjoints au maire lors de la séance du conseil municipal du 13 mars 2023 ;

VU le rapport de M. le Maire ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de désigner Olivier ROCHE en tant que représentant titulaire et Thierry LAFFINEUR en tant que représentant suppléant de la commune d'Octeville-sur-mer auprès de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (CU).

Délibération adoptée à l'unanimité

**Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,**


Olivier ROCHE